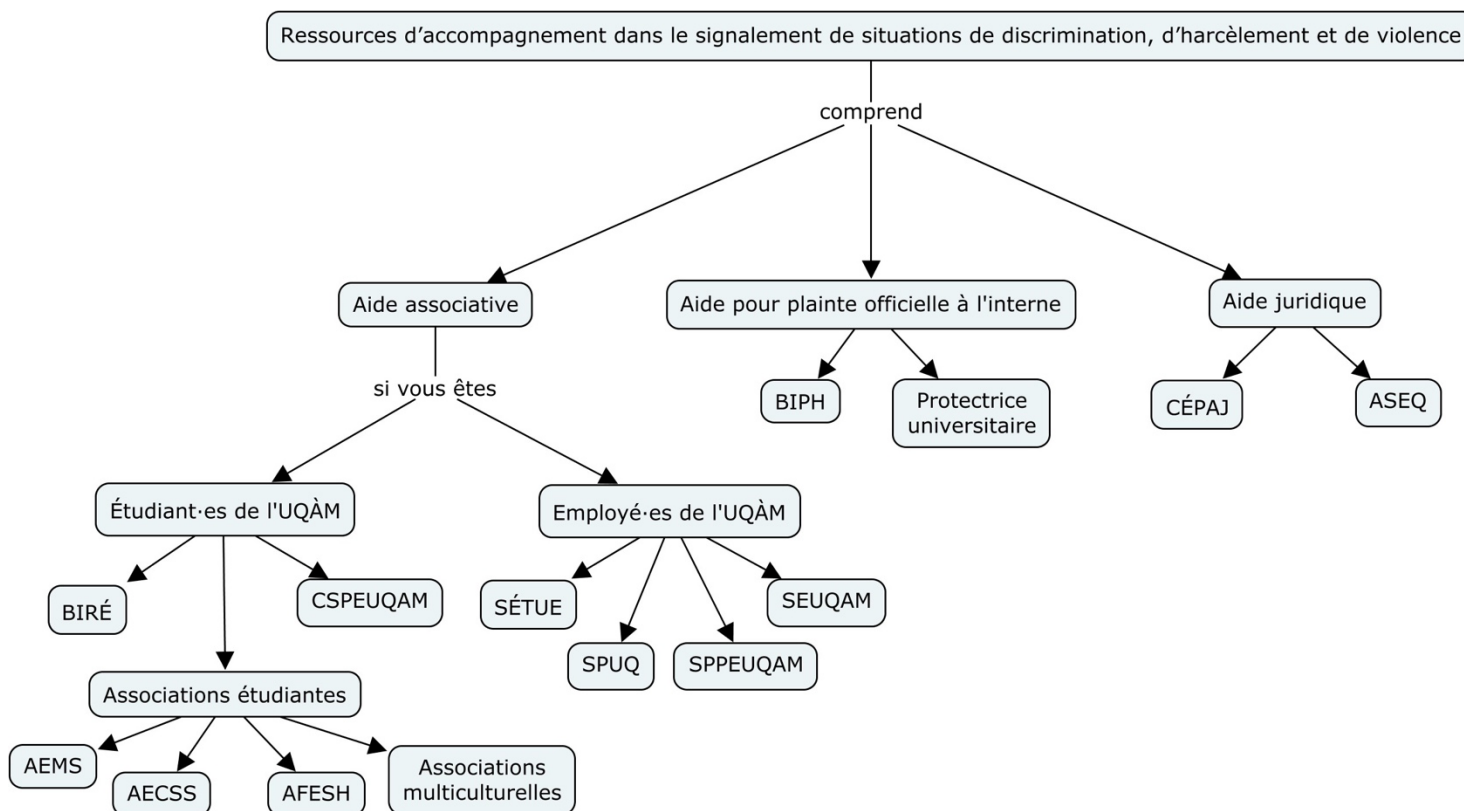


Ce document a été rédigé par les membres du comité EDI des années 2023-24 afin d'orienter les membres du corps étudiant, enseignant et employé dans leurs démarches de signalement de situations de discrimination, d'harcèlement et de violence. Sa version originale a été votée et entérinée par les membres du comité lors de la réunion du 2023-11-02.

Ressources d'accompagnement dans le signalement de situations de discrimination, d'harcèlement et de violence

Vous avez été victime ou témoin d'une situation de discrimination, d'harcèlement ou de violence psychologique, physique ou sexuelle au département de sexologie ou ailleurs à l'UQÀM. Voici des ressources qui pourront vous accompagner dans un processus de signalement à l'interne ou à l'externe.

Si vous souhaitez plutôt communiquer une insatisfaction quant aux aspects académiques de l'enseignement ou de l'encadrement reçu au département de sexologie (ex. : contenu, modalités d'évaluations, méthodes pédagogiques, corrections et rétroactions, stages, supervision de mémoire et thèses), adressez-vous plutôt à la direction de votre programme.



Si vous êtes **étudiant·es** à l'UQÀM, vous pouvez solliciter l'aide des associations et groupes étudiants suivants, selon votre situation :

- AEMS – Association étudiante modulaire de sexologie
 - Pour qui? Étudiant·es au 1^{er} cycle en sexologie (certificat en études critiques de la sexualité et baccalauréat en sexologie)
 - Courriel : coordination.aems@gmail.com
 - Facebook : <https://www.facebook.com/aemsuqam/>
- AECSS – Association étudiante des cycles supérieurs en sexologie
 - Pour qui? Étudiant·es aux 2^e cycle (maîtrise clinique et maîtrise recherche-intervention) et 3^e cycle (doctorat en sexologie)
 - Courriel : aecss.uqam.sexologie@gmail.com
 - Facebook : <https://www.facebook.com/AECSS>
- AFESH – Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQÀM
 - Pour qui? Étudiant·es inscrit·es à un programme en sciences humaines, tous cycles confondus
 - Courriel : afesh.uqam@gmail.com
 - Facebook : <https://www.facebook.com/afesh.uqam>
- BIRÉ – Bureau d'aide à la réussite
 - Pour qui? Étudiant·es en situation de handicap, immigrant·es, autochtones et 2SLGBTQIA+
 - Courriel : bire.info@uqam.ca
 - Site web : <https://bire.uqam.ca/>
- CSPEUQAM – Comité de soutien aux parents étudiants
 - Pour qui? Étudiant·es qui sont aussi des parents
 - Courriel : info@cspeuqam.ca
 - Site web : <https://cspeuqam.com/>
- Associations étudiantes multiculturelles
 - Pour qui? Étudiant·es provenant de divers groupes ethnoculturels. Consultez la liste complète ici : <https://vie-etudiante.uqam.ca/activites-etudiantes/bottin/groupes/28-activites-etudiantes/bottin/286-multiculturels.html>

Si vous êtes **employé·e** par l'UQÀM, vous pouvez solliciter l'aide de votre syndicat :

- SÉTUE – Syndicat des étudiants et étudiantes employé·e·s de l'UQÀM
 - Pour qui? Étudiant·es qui ont un contrat d'emploi avec l'UQÀM (ex : auxiliaire d'enseignement, surveillance, auxiliaire de recherche, etc.)
 - Courriel : setue@uqam.ca
 - Site web : <https://setue.net/>
- SPUQ – Syndicat des professeurs et professeures de l'UQÀM
 - Pour qui? Professeur·es
 - Courriel : spuq@uqam.ca
 - Site web : <https://spuq.uqam.ca/>
- SPPEUQAM – Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQÀM
 - Pour qui? Chargé·es de cours
 - Courriel : sppeuqam@uqam.ca
 - Site web : <https://sppeuqam.org/>
- SEUQAM – Syndicat des employées et employés de l'UQÀM
 - Pour qui? Toutes les autres personnes employées de l'UQÀM (ex. : personnel d'administration, conciergerie, sécurité, etc.)
 - Courriel : seuqam@uqam.ca
 - Site web : <http://www.seuqam.org/>

Pour un signalement officiel d'une situation de harcèlement, de sexisme ou de violence à caractère sexuel, adressez-vous au BIPH – Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement.

- Pour qui? Toute la communauté UQÀMienne (étudiant·es, employé·es, etc.)
- Courriel : harcelement@uqam.ca
- Site web : <https://harcelement.uqam.ca/>

En dernier recours, si toutes les options précédentes ont été épuisées, vous pouvez signaler toute situation de discrimination ou d'injustice à la protectrice universitaire.

- Pour qui? Toute la communauté UQÀMienne (étudiant·es, employé·es, etc.)
- Courriel : protectriceuniversitaire@uqam.ca
- Site web : <https://protectriceuniversitaire.uqam.ca/>

Enfin, si vous êtes étudiant·es à l'UQAM et que vous souhaitez plutôt entamer un **processus judiciaire**, vous pouvez faire appel aux ressources suivantes :

- CÉPAJ – Carrefour étudiant pour l'accès à la justice
 - Courriel : cliniquejuridique@gmail.com
 - Facebook : <https://www.facebook.com/CEPAJUQAM/>
- Service d'aide juridique disponible via les assurances collectives étudiantes (ASEQ).
Obtenez les informations ici :

https://aseq.ca/rte/fr/wwwsanteetudiantecom_AFESH_Juridique_Protectionjuridique